



---

**FONDS DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**  
**Rapport annuel d'activités**  
**2019-2020**

---

---

Adopté le 17 juin 2020

## Table des matières

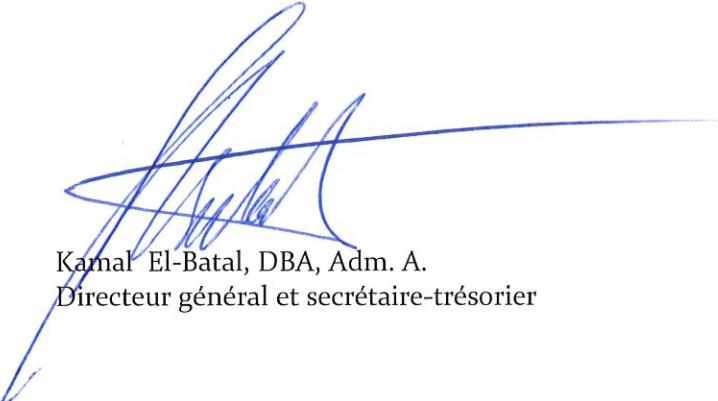
1.	Introduction .....	3
2.	Priorités d'interventions 2019-2020 .....	4
3.	Bilan des activités 2019-2020 .....	6
4.	Sommaire du bilan financier de 2015 à 2020.....	7
5.	Conclusion.....	8

## **1. Introduction**

Dans le cadre de l'application de la Loi 28, la MRC de Thérèse-De Blainville a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relative au Fonds de développement des territoires (FDT). En vertu des articles 20 et 21 de ladite entente, la MRC doit produire un rapport d'activités annuel au bénéfice de la population.

L'année 2019-2020 a été principalement marquée par une série de réalisations touchant l'ensemble des priorités d'intervention de la MRC. En effet, la caractérisation du cours d'eau de la Rivière-aux-Chiens, l'analyse de la qualité des eaux en surface de la Rivière-des-Mille-Îles, l'examen et l'analyse des dossiers régionaux et métropolitains notamment en rapport avec les préoccupations de mobilité durable, la coordination du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et ainsi que le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées, le soutien aux organismes à vocation sociale ou économique, l'accompagnement auprès de promoteurs dans la réalisation de leur projet d'entreprises, l'appui au développement du secteur agroalimentaire représentent autant d'actions tactiques et stratégiques que la MRC a menées dans le cadre du FDT 2019-2020.

Le présent rapport annuel concerne les activités du FDT pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020. Celui-ci a été adopté par résolution lors de la séance du conseil du 17 juin 2020. Ce rapport est réparti en deux volets. Le premier présente les orientations, actions et projets de notre politique d'interventions 2019-2020. Quant au second, il se penche sur le bilan financier du FDT en date du 31 mars 2020. Il fournit les données nécessaires aux fins d'évaluation de programme (article 20) et dresse, en même temps, un état de situation des contrats de service, des aides et des ententes de développement local et régional.



Kamal El-Batal, DBA, Adm. A.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## 2. Priorités d'interventions 2019-2020

Les priorités d'interventions ont été adoptées par la résolution numéro 2018-08-149 lors de la séance du 22 août 2018.

Priorités d'interventions 2019-2020		Orientations, actions et projets
<b>Dossiers métropolitains et régionaux</b>	<b>Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides</b>	<p>Dans la perspective de faire de la région des Laurentides un territoire plus attractif qui se développe de mieux en mieux et à la suite de la disparition de la Conférence régionale des élus (Loi 28), la MRC de Thérèse-De Blainville, tout comme les sept (7) autres MRC de la région, ont décidé de créer et de soutenir un Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides afin qu'il coordonne et anime les intérêts de ses huit (8) MRC.</p>
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville	<b>Table des préfets et des élus de la Couronne nord</b>	<p>Les enjeux et défis de l'aménagement et de la planification du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville sont de plus en plus grands, notamment dans le contexte métropolitain. Ainsi, les MRC de la Couronne nord, membres de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont besoin davantage de concertation et de coordination. Pour ce faire, elles ont mis sur pied une table de concertation dotée d'un coordonnateur aux dossier métropolitains et régionaux.</p>
	<b>Coordination du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCR) et validation de la conformité des équipements de répartition des appels d'urgence à la norme P25</b>	
	<b>Caractérisation des eaux de la Rivière-aux-Chiens</b>	<p>La gestion des cours d'eau demeure une compétence exclusive aux MRC. Ainsi, la planification de tout développement d'un territoire ne peut se concrétiser sans une gestion intégrée et efficiente des cours d'eau. La MRC de Thérèse-De Blainville a entrepris, depuis 2015, une importante étude de caractérisation des dynamiques d'écoulement des eaux dans le bassin versant de la Rivière-aux-Chiens.</p>
	<b>Mission Recyclage Compostage Laurentides</b>	<p>Accompagnement des entités territoriales de la région des Laurentides pour la réalisation d'une étude afin d'implanter et optimiser la collecte municipale des matières organiques et recyclables dans les ICI.</p>
	<b>Programme d'échantillonnage pour la mesure de la qualité des eaux en surface dans la Rivière-des-Mille-Îles (RMI) et ses affluents hydriques</b>	<p>En collaboration avec d'autres MRC riveraines de la RMI, la MRC de Thérèse-De Blainville, depuis quelques années déjà, contribue au programme d'échantillonnage en vue d'assurer un suivi de la qualité des eaux en surface dans le bassin hydrique de la RMI et ses affluents.</p>
<b>Dossiers de mise en commun</b>	<b>Étude sur création d'un service commun d'évaluation</b>	
	<b>Soutien des activités culturelles</b>	



<p><b>projets techniques, sociaux et culturels</b></p> <p>Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, technologique ou autre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Embauche d'une ressource dédiée à la coordination des activités culturelles dont la Table action culture</li> <li>Promotion des activités culturelles sur le territoire de la MRC</li> <li>Contribution à des artistes ou organismes dans la réalisation d'œuvres artistiques en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec – région Laurentides</li> <li>Contribution au Petit Théâtre du Nord</li> </ul> <p><b>Appui à la Table de concertation sur la pauvreté de Thérèse-De Blainville (TCPPTB)</b></p> <p>Dans la perspective de soutenir les actions de la TCPPTB, la MRC a alloué un montant de 25 000\$ à même le FDT 2019-2020 en vue de lutter contre la pauvreté et la marginalisation sociale.</p> <p><b>Soutien à des organismes sociocommunautaires</b></p> <p>Contribution à des organismes sociocommunautaires dans la poursuite de leur mission dont Écoute Agricole des Laurentides et à la Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides</p> <p><b>Soutien à la diffusion de la mission du Resto Pop</b></p> <p><b>Appui à la Télévision des Basses-Laurentides</b></p> <p>Afin de promouvoir la diffusion des actions culturelles, sociales, environnementales, communautaires et autres par le canal de la télévision, la MRC de Thérèse-De Blainville a soutenu cet organisme.</p> <p><b>Soutien au Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)</b></p> <p>La MRC soutient financièrement cet organisme en vue de promouvoir le sport d'excellence sur son territoire. Depuis que le FDT existe, ce soutien se fait à même ce fonds.</p>
<p><b>Dossiers entreprises et PME</b></p> <p>Promotion de l'entrepreneuriat, soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (PSE)</p>	<p>Le développement économique incluant l'économie sociale est au cœur des actions stratégiques de la MRC. Voici quelques exemples de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Services-conseils aux entreprises pour le développement à l'exportation</li> <li>Intégration à l'emploi des travailleurs immigrants</li> <li>Soutien à des événements de reconnaissances des acteurs économiques dont le Défi OSSEntreprendre et les Galas Stellar, Flamb'eau et Mercad'or</li> <li>Soutien à des démarriages d'entreprise (4 entreprises privées)</li> <li>Soutien à des entreprises d'économie sociale dont Enfant mode d'emploi et la Coopérative de solidarité Bon ménage des Basses-Laurentides</li> </ul> <p><b>Contributions à des organismes en appui à la poursuite de leur mission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la Chambre de commerces et d'industries de Thérèse-De Blainville (CCITB)</li> <li>le Fonds communautaire d'accès au micro-crédit (FCAMC)</li> <li>ABL immigration</li> <li>Laurentides international</li> <li>Tourismes Basses-Laurentides</li> </ul>



<b>Dossiers structurants</b>	<b>Projets structurants en transport</b> Le parachèvement de l'autoroute 19 représente un projet structurant autant pour les citoyens de la MRC de Thérèse-De Blainville que pour ceux de la MRC les Moulins et de la région des Laurentides. La MRC est active dans la poursuite de cet objectif.
<b>Dossiers agricoles et agroalimentaires</b>	<b>Actions dans le cadre du PDZA</b> La mise en œuvre des actions du PDZA se poursuit dans le cadre du FDT 2019-2020, notamment par la promotion du circuit Patrimoine gourmand, la réalisation du projet l'Escouade des fermiers déployée sur l'ensemble du territoire de la MRC.

### **3. Bilan des activités 2019-2020**

(Voir document CP12-doc3)

#### 4. Sommaire du bilan financier de 2015 à 2020

	Sommes reçues par le MAMH	Sommes reçues du comité de transition de la CRÉ ou à la suite du partage de l'actif d'un CLD (part gouvernementale)	Enveloppe totale FDT	Sommes réelles versées	Somme engagée non déboursée au 31 mars 2020	Total des sommes versées et engagées	Somme non engagée en date du 31 mars 2020
2015-2016	444 517	-	444 517	394 710			
2016-2017	444 517	63 783	508 300	309 931			
2018-2019	444 517	137 815	582 332	569 299			
2018-2019	494 561		494 561	496 396			
2019-2020	594 625		594 625	529 342			
<b>Total</b>	<b>2 422 737</b>	<b>201 598</b>	<b>2 624 335</b>	<b>2 299 678</b>	<b>79 472</b>	<b>2 379 150</b>	<b>245 185</b>

Au cours de la période du 1 avril 2019 au 31 mars 2020, la MRC a reçu une somme de 594 625\$ du Fonds de développement des territoires (FDT). La contribution cumulative au 31 mars 2020 du fonds FDT totalise 2 624 335\$. À cette date, la MRC avait engagé et/ou versé des sommes pour un total de 2 379 150\$. Conséquemment, une somme non engagée au montant de 245 185\$ est à reporter à la période 2020-2021 de la nouvelle entente Fonds régions et ruralité.



## **5. Conclusion**

Le FDT demeure un outil d'accompagnement et de financement complémentaire incontournable pour la MRC de Thérèse-De Blainville. Cette dernière, qui vient d'entreprendre un virage organisationnel et institutionnel, a nécessairement besoin de ce type de programme afin de poursuivre son processus de développement territorial tout en apportant un soutien ponctuel et ciblé à ses villes constituantes.



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 17 juin 2020 à 15 :30 heures.

RÉSOLUTION  
2020-06-104

**OBJET :** Reddition de compte du FDT et rapport d'activités 2019-2020

**ATTENDU** l'entente relative au Fonds de développement du territoire (FDT) par la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en juillet 2015;

**ATTENDU QUE** les articles 20 et 22 de ladite entente stipulent qu'au plus tard, le 30 juin 2020, la MRC doit compléter le formulaire relatif à la reddition de comptes, produire et adopter son rapport d'activités conformément aux exigences de l'Annexe A, et ce, en vue d'informer sa population sur les actions du FDT pour l'exercice 2019-2020;

**ATTENDU QUE** ledit rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020;

**ATTENDU QUE** la MRC doit déposer le rapport d'activités prévu à l'article 20 de ladite entente, ainsi que sa mise à jour, sur son site Web et le transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à titre informatif;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des dépenses figurant dans le rapport d'activités 2019-2020 sont conformes aux exigences de l'annexe B de l'entente relative au FDT;

**ATTENDU** les explications des tenants et aboutissants du rapport FDT 2019-2020 fournies par le directeur général;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Marlène Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand

**QUE** le conseil de la MRC accepte le dépôt du rapport d'activités relatif à la reddition de comptes du FDT pour l'exercice 2019-2020;

**QUE** le conseil mandate le directeur général, M. Kamal El-Batal, de le transmettre par voie électronique au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à titre informatif;

**QUE** le conseil autorise le directeur général, M. Kamal El-Batal, de procéder à la mise à jour du rapport d'activités du FDT au niveau du site Web de la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme au livre des délibérations  
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 17<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille vingt.

  
Kamal El-Batal, DBA., adm. A  
Directeur général et secrétaire-trésorier